

NOTICE D'INFORMATION RGPD "CANDIDATS "

Date de mise à jour: 27 juillet 2023

La présente notice d'information est à destination des Candidats de FAIRMAT afin de communiquer les informations relatives aux Traitements effectués par FAIRMAT vis-à-vis des Données Personnelles collectées par celle-ci.

Table des matières :

1. [Définitions](#)
2. [Responsable de traitement](#)
3. [Données à caractère personnel concernées](#)
4. [Finalités et base légale des Traitements](#)
5. [Destinataires des informations](#)
6. [Sécurité](#)
7. [Durée de conservation](#)
8. [Droits du Candidat](#)

1. Définitions

"Données Personnelles" désigne les données à caractère personnel des Candidats qui pourront être collectées par FAIRMAT et décrites dans la présente notice.

"Données Sensibles" désigne les données à caractère personnel sensibles à savoir : les données personnelles révélant une origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, ou l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou les orientations sexuelles d'une personne.

"FAIRMAT" désigne la société FAIRMAT SAS, ayant son siège social 11, avenue Delcassé, 75008 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 762 867.

"Candidats" désigne pour les besoins de la présente notice l'ensemble des personnes quel que soit leur statut, ayant envoyé une candidature et/ou ayant été contacté directement par FAIRMAT ou par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement ou d'une agence d'intérim.

"Collaborateurs" désigne pour les besoins de la présente notice l'ensemble des collaborateurs permanents ou temporaires de FAIRMAT, quel que soit leur statut, leur type ou durée de contrat, ainsi que ses mandataires sociaux. Sont notamment couverts par les dispositions de la présente notice les salariés, les alternants, les stagiaires et intérimaires de FAIRMAT.

“Réglementation Applicable” : vise le Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 Avril 2016 (RGPD) ainsi qu’à celles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée (LIL) et l’ensemble des autres règles applicables en matière de protection des données à caractère personnel pouvant concerner le Candidat selon le droit de l’Union Européenne ou le droit français.

“Traitement” désigne les traitements de Données Personnelles à savoir les opérations, ou ensembles d’opérations, portant sur des Données Personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement organisation, conservation, adaptation, modification, extraction consultation, utilisation, communication par transmission ou diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement).

2. Responsable de traitement

FAIRMAT est responsable de traitement vis-à-vis des traitements décrits dans la présente notice, à savoir la personne qui détermine les finalités et les moyens du traitement.

3. Données à caractère personnel concernées

FAIRMAT peut être amenée à collecter et traiter les Données Personnelles suivantes pour les finalités exposées dans la présente notice (uniquement lorsque que le Candidat est concerné par le Traitement en question et que celui-ci nécessite de traiter les données collectées) :

- données liées et/ou nécessaires à l’évaluation des compétences et d’expérience de Candidats au moment du recrutement dont les comptes-rendus d’entretien, diplômes, curriculum vitae, lettre de motivation, références, certificats de travail ou de stage, bulletins de paie, réponses écrites (cas pratiques pour tester les compétences...) et orales (entretien d’embauche), réseaux sociaux professionnels ;
- données liées à l’identification du Candidat tel que nom, prénom, coordonnées de contact (exemples: adresse du domicile, adresse email, téléphone), date et lieu de naissance, nationalité, pièce d’identité, preuve de domicile, photo, adresse IP ;
- données liées au statut de travailleur étranger, dont titre de séjour et autorisation de travail ;
- données liées au statut de travailleur handicapé ;
- données liées à l’attribution d’avantages en nature (ex: véhicules de fonction) ;
- données fournies volontairement par le Candidat .

Les Données Sensibles et les informations relatives aux infractions ou condamnations qui pourraient éventuellement être collectées sont traitées uniquement en conformité avec la Réglementation Applicable et lorsque leur traitement est nécessaire dans un des cas suivants: aux fins de l’exécution des obligations et de l’exercice des droits propres à FAIRMAT en matière de droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale, dans

la mesure où ce traitement est autorisé par la Réglementation Applicable ou par une convention collective conclue en vertu du droit d'un État membre qui prévoit des garanties appropriées pour les droits fondamentaux et les intérêts de la personne concernée; avec le consentement exprès du Candidat ; aux fins de la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique, dans le cas où la personne concernée se trouve dans l'incapacité physique ou juridique de donner son consentement; le traitement porte sur des données à caractère personnel qui sont manifestement rendues publiques par la personne concernée; le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public important et autorisé par la CNIL; le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique, tels que la protection contre les menaces transfrontalières graves pesant sur la santé; le traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou quand ce traitement est spécifiquement autorisé ou exigé par la loi.

4. Finalités et bases légales des Traitements

FAIRMAT effectue les Traitements afin de remplir ses obligations légales et contractuelles ainsi que pour la réalisation de son intérêt légitime pour l'exercice et l'organisation de la relation de travail, et en particulier pour les finalités suivantes:

Activités de traitement	Finalités	Bases légales
Recrutement	Traitement des candidatures et gestion des entretiens, préparation des offres d'embauche et contrat de travail, dont vérification du coefficient de convention collective applicable	Mesures précontractuelles
	Prise de contact avec le Candidat pour évaluer la capacité du Candidat à occuper un poste et mesurer ses aptitudes professionnelles : traitement des information collectées à l'occasions d'entretiens téléphoniques, en présentiel	Mesures précontractuelles
	Constitution d'une CV-thèque	Intérêt légitime
Gestion des contentieux	Gestion des pré-contentieux et contentieux	Intérêt légitime

À ces finalités s'ajoutent toutes autres finalités liées à celles qui précèdent.

5. Destinataires des informations

FAIRMAT pourra être amenée à divulguer les Données Personnelles, dans le respect de la Réglementation Applicable et dans la mesure où cela est nécessaire, aux destinataires suivants:

i) Les Collaborateurs de FAIRMAT ayant besoin de les connaître dans le cadre de leurs fonctions ou attributions ;

ii) Les sociétés affiliées de FAIRMAT dans le sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;

iii) Les banques, organismes financiers ou de crédit, mutuelles, organismes de prévoyance ;

iv) Les avocats, conseils et consultants de FAIRMAT ;

v) Les organismes de protection sociale tels que l'URSSAF, Caisse de retraite, Organisme de prévoyance, services de médecine du travail compétents, Pôle emploi ;

vi) L'administration fiscale ;

vii) Tout autre organisme gouvernemental ou administratif, français ou étranger, afin de se conformer avec les lois, des décisions de justice ou des règlements administratifs applicables ;

viii) Les fournisseurs de services de FAIRMAT à qui FAIRMAT doit donner accès ou communiquer des Données Personnelles pour les besoins des services concernés par finalités des Traitements tels que cabinets ou sites de recrutement, la direction de systèmes d'informations externalisée, les administrateurs et les fournisseurs de systèmes de technologie de l'information dont SIRH, fournisseurs de ressources informatiques et/ou de la maintenance de ces ressources, fournisseurs en charge de la sécurité des locaux ou des ressources informatiques ;

ix) Tout autre destinataire avec le consentement du Candidat. FAIRMAT pourra partager les Données Personnelles du Candidat avec tout tiers pour lequel il a donné son accord.

Dans la mesure du possible, les données personnelles du Candidat sont traitées au sein de l'Union européenne (UE)/Espace économique européen (EEE). Toutefois, certains fournisseurs de services étant situés en dehors de l'UE/EEE, ces données peuvent être traitées dans des pays tiers.

Lorsque les données à caractère personnel du Candidat sont transférées en dehors de l'UE/EEE ou d'un pays tiers sans décision d'adéquation, FAIRMAT met en œuvre des mesures appropriées conformément aux instruments adéquats tels que les clauses contractuelles types européennes. Une copie de ces garanties peut être obtenue en envoyant un courriel directement à FAIRMAT à l'adresse privacy@fairmat.tech.

Fournisseur de services	Pays tiers	Mesure mise en place
Google Workspace	Etats-Unis d'Amérique	Clauses contractuelles types
Lever	Etats-Unis d'Amérique	Clauses contractuelles types
LinkedIn	Etats-Unis d'Amérique	Clauses contractuelles types

6. Sécurité

Afin de préserver la sécurité et confidentialité des Données Personnelles, FAIRMAT met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques résultant notamment de la destruction, de la perte, de l'altération, de la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou de l'accès non autorisé à de telles données, de manière accidentelle ou illicite.

7. Durée de conservation

Les Données Personnelles sont conservées comme indiqué ci-dessous:

Finalités	Données personnelles	Durées de conservation	
		Base active	Archivage intermédiaire
Recrutement	Dossier du candidat (CV, lettre de motivation, compte-rendu de l'entretien, etc.)	Durée de la campagne de recrutement	2 ans à compter du dernier contact avec le candidat, sauf demande de destruction du dossier de sa part

Gestion des pré-contentieux et contentieux	Données collectées et traitées dans le cadre d'un pré-contentieux	Durée du pré-contentieux	Jusqu'au règlement amiable du litige ou, à défaut, dès la prescription de l'action en justice correspondante
	Données collectées et traitées dans le cadre d'un contentieux	Durée du contentieux	Jusqu'à ce que les voies de recours ordinaires et extraordinaires ne soient plus possibles contre la décision rendue
Gestion des demandes d'exercice des droits	Données collectées et traitées dans le cadre d'une demande d'exercice des droits	Jusqu'au traitement complet de la demande	3 ans à compter du traitement complet de la demande, sauf : - 6 ans pour les demandes de droit d'opposition - 1 an pour les justificatifs d'identité.

Si un poste est proposé au Candidat et qu'il l'accepte l'offre d'embauche, ses informations personnelles seront intégrées à son dossier d'emploi.

8. Droits du Candidat

En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des articles 12 à 23 du Règlement général (UE) 2016/679 sur la protection des données (RGPD) du 27 Avril 2016, le Candidat bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de ses données ou de limitation de leur utilisation ainsi que du droit à la portabilité de ses données. Le Candidat peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer à leur traitement.

Si le Candidat souhaite exercer un quelconque de ces droits, il doit effectuer cette demande auprès de l'adresse suivante: privacy@fairmat.tech ou auprès du siège de FAIRMAT à l'attention du Responsable RGPD.

En cas de difficultés liées à la gestion de ses données, le Candidat a enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil www.cnil.fr

FAIRMAT est susceptible de modifier, compléter ou mettre à jour, à tout moment, la présente notice afin de prendre en compte toute évolution légale, réglementaire et/ou jurisprudentielle. FAIRMAT informera le Candidat de toute mise à jour par le moyen le plus approprié.